



CH-3003 Berne, Forum PME

Par courriel

alexandre.brodard@bj.admin.ch

Office fédéral de la justice
Bundesrain 20
3003 Berne

Spécialiste: mup
Berne, 20.06.2016

Projet de révision du Code civil (droit des successions)

Madame, Monsieur,

Notre commission extraparlamentaire s'est penchée, lors de sa séance du 23 mars 2016, sur le projet de révision du droit des successions mis en consultation par le Conseil fédéral. Nous remercions M. Alexandre Brodard de votre office d'avoir participé à cette séance et d'y avoir présenté les principaux éléments de ce projet.

Conformément à son mandat, notre commission l'a examiné du point de vue des petites et moyennes entreprises (PME). C'est la raison pour laquelle nous ne prendrons position que sur un seul aspect de ce projet, celui concernant l'art. 471 du Code civil (CC) relatif à la réserve.

Nous soutenons la proposition de réduction de la réserve des descendants (de 3/4 à 1/2) et de celle du conjoint survivant ou partenaire enregistré (de 1/2 à 1/4). Cette réduction offrira la possibilité à l'auteur de la succession de transmettre une plus grande partie de sa fortune à un seul héritier. Comme de nombreuses entreprises, tout spécialement les PME, sont en mains familiales, cela contribuera à faciliter leur transmission et à éviter leur morcellement.

Nous espérons donc, dans cette optique, que la proposition de réduction de la réserve de l'art. 471 CC sera soutenue lors de la consultation.

Avec nos meilleures salutations.

Jean-François Rime
Co-Président du Forum PME
Conseiller national

Dr. Eric Jakob
Co-Président du Forum PME
Ambassadeur, Chef de la promotion économique
du Secrétariat d'Etat à l'économie

Copie à: Commissions de l'économie et des redevances du Parlement

Forum PME
Holzikofenweg 36, 3003 Berne
Tél. +41 58 464 72 32, Fax +41 58 463 12 11
kmu-forum-pme@seco.admin.ch
www.forum-pme.ch